



## Suspension d un president

-----  
Par coach

bonjour , mon president viens d'etre suspendu 6 mois avec retrait de sa licence ;doit il en informer les adherents , la mairie et la prefecture ? si il ne fait pas , qu encourt il ?? merci de votre retour ;

-----  
Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel  
On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50